

PRÉFET DU VAL D'OISE

ARRIVÉ LE

2 2 JAN. 2018

PREFECTURE DU VAL D'OISE
D.C.A.T.

COMMUNE DE CORMEILLES-EN-PARISIS

REGISTRE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

INSTALLATIONS CLASSÉES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

relatif à:

la demande de la **société PHOTOBOX** en vue d'obtenir l'autorisation d'exploiter une installation d'activités de développement sur surfaces photosensibles à base argentique et d'impressions numériques sur supports types « papiers/cartons » sur le territoire de la commune de CORMEILLES-EN-PARISIS, ZAC des Bois Rochefort.

Première journée

Le 20 Novembre de 15, 30 heures à 18 h heures 30
Observations de M. La 1ere permanence n'a fait l'objet d'aucure VISITE.
x 6 21 Nov 2017: 0 visite
x le 22 Nov 2017: 0 visite.
vo le 23 Nov 2017: 0 visite
to le 24 Novembre 2017: 0 crisité
vole 25 Novembre 2017 3 0 visite.
x le 24 Novembre 20.17 o viste
ple 28 Novembre 2017: 3 oisite.
ple 20 Novembre 2017: ovisité
à le 30 Movembre 2017, o Visle
po le 1º De cempre 2017: Ociale
80 4 440

Avis d'enquête publique portant sur l'extension de l'usine Photobox aux Bois Rochefort à Cormeilles en Parisis.

Sur le site internet de la ville l'avis de cette enquête n'a été annoncé qu'au plus tôt deux jours avant l'ouverture de l'enquête. Ne figurait pas sur cet avis l'adresse électronique.

Lors de la réunion publique de l'antenne de quartier le 22/11, j'ai rappelé au maire l'obligation de mentionner l'adresse électronique. Mon intervention a eu une cinquantaine de personnes comme témoins. L'enquête était ouverte depuis deux jours.

Accessoirement j'ai souhaité qu'une meilleure place sur le site soit réservée aux avis d'enquêtes publiques, et qu'elles ne passent pas après l'annonce d'une collecte de jouets par les commerçants. Plusieurs jours après aucune rectification n'est intervenue sur le site de la ville. Voir ci-dessous.

Saisie du site internet de la ville de Cormeilles le lundi 27 novembre à 10h 10 :

Avis d'enquête publique Phytobox

Une enquête publique est lancée par la société Photobox en vue d'obtenir l'autorisation d'exploiter une installation d'activités de développement sur surfaces photosensibles à base argentique et d'impressions numériques sur supports papiers/cartons sur le territoire de Cormeilles des Bois Rochefort. Cette enquête est organisée du 20 novembre au 22 décembre 2017 inclus. Le dossier et le registre d'enquête seront tenus à la disposition du public aux heures habituelles d'ouverture de la Mairie.

Le commissaire-enquêteur recevra le public en Mairie : le lundi 20 novembre de 15 h 30 à 18 h 30, le samedi 2 décembre de 9 h à 12 h, le jeudi 7 décembre de 13 h 30 à 16 h 30, le lundi 11 décembre de 15 h 30 à 18 h 30, le vendredi 22 décembre de 14 h 30 à 17 h 30 Renseignements auprès du service foncier au 01 34 50 47 36

Renseignement pris le 21/11 auprès du site « questions.participation-public@developpement-durable.gouv.fr » :

Ma demande :

ma ville a mis sur son site internet un avis d'enquête publique commencée depuis deux jours. Ne figure pas l'adresse du courrier électronique où le public peut envoyer des observations, cet oubli est-il légal ?

la réponse :

La réglementation et plus particulièrement les articles L. 123-10 et R.

123-11 du code de l'environnement disposent que l'avis d'enquête publique doit paraître sur le site internet de l'autorité compétente pour organiser l'enquête au moins 15 jours avant le début de l'enquête et que cet avis doit préciser l'adresse électronique à laquelle le public peut formuler ses observations et propositions.

Si tel n'est pas le cas, la publication n'est effectivement pas conforme à la réglementation. Il faudrait alors republier l'avis d'enquête publique conformément à l'article R. 123-11 et prolonger l'enquête de façon à ce qu'elle dure au minimum trente jours à compter de la publication de cet avis.

S. Saguez 1

1

Page 1- 02/12/2017 DC

Enquête publique Cormeilles photobox 20/11 – 22/12 2017 Autre source

L'article R.123-11 du code de l'environnement prévoit que l'avis soit publié au-moins 15 jours avant le début de l'enquête dans 2 journaux régionaux ou locaux, sur le site internet de l'autorité compétente dans le même délai, ainsi que par voie d'affiches. Cet article précise même que "si l'autorité compétente ne dispose pas d'un site internet, cet avis est publié, à sa demande, sur le site internet des services de l'Etat dans le département. Dans ce cas, l'autorité compétente transmet l'avis par voie électronique au préfet au moins un mois avant le début de la participation, qui le met en ligne au moins quinze jours avant le début de la participation."

Le délai de 15 jours doit absolument être respecté! Ce point pourrait être "rattrapable" par le renforcement du délai d'enquête (15 j).

Cependant, l'adresse électronique au travers de laquelle le public peut réagir **est obligatoire et doit être mentionnée dans l'avis d'enquête**. Il apparait qu'un nouvel avis d'enquête devrait être pris assorti d'un nouveau délai d'enquête (30 jours).

Le TA pourrait donc utilement être consulté sur la question par le maître d'ouvrage ou le commissaire enquêteur lui même.

S. SAGUEZ

Pag 2 _ 02/12/2017 Delc.

le 02 Décembre 9017
2° permanence 02 decembre 2017 09h à 12h00
Ouverture de la permanence par Mme D. DA COSTA. MANES Commissaire enquêteur à 9400
L'armonce de cette enquête su le site de loi orle me respecte pas
Elle n'est apparue que 2 jours avant l'ouvertur au lieu. de 15 jours réglementaires. Elle me men tionne pas d'adresse électronique à l'aquelle.
le public feut formulir perdoservations. Articles L. 123-100t. R. 123-11 du cook de l'environnement — J'ai rappele ce point à M° le Maire en reunion publique de quartier
Sin le formé: Vous refrenchez bien en feu de polleition? // a consommen
les Cover les poussiers pouront cu culu librement dans les pourneur des fetits Conneillans
8. GAGUEZ
La permanence est dose a prir à 12h p. moi même et province au dossier 2 doc exit; prèce (1)
pièce (2) / Signess

ple 04 Décembre 2017 : 0 Visite.
xo le 05 De cembro 2017 : o Visite
206 Decembre 217: ovisite
le 07 Deembre 2017.
3º Permanence: 07 decembre 2017
13h30 -> 16h30
A l'heure requise, 13h30, je soussiqué Dalle DA-COTA ALUES ait ouvert cette permanence et veille à la musé en place du formales- me requis pour la procédure — Haccola Alves
Madame la Commissione Enquêtem a répondu à mus durs questions = pas à obdigation de public esto enquête ou le site des persones de volle, l'oforatsus étour la préfectue memos réponses pour l'adresso éle ctionique Capandant, seu le pour d'année chairement, et que le service communication me se la langue pas au mi himme colalifetaire. 8. Saguez -
La 3º permanence a'été close a jour par moi même et 1 personne s'est presenté a cette permanence

le 08 Décembre 217 : 0 Visite
le 09 Décembre 2017: 0 Visite
le 11 Decembre 2017.
4º Permanence
11 Decembre 2017 - 15h3a à 18h30
A l'huere require 15h30 je sovissignée Dalila DA- COTA ALVES dédage ouverte la permanence de ce jour, et veille à l'amise en place du formatisme requis
Glamani CAUSSY MAN SOURCE STORY
39, rue de Bearce 2850 Santrouville lundi, 11 décembre 2017
Je me suis rende par place afin de voir sussilérante publique menée par Mne Da Costa Alves se devoloit bien. Peu de virits ent été réalisés.
de Ploto ou la pout siront: - ploto du site actual de Sontrouville
- l'historique de la société Photosox . Over
La 4e Permance est clôse ce jour à 18h30 pas moi même et 1 parsonine s'est presente à cette permanence > Dec

<u></u> 5

, ,	ale 12. Décembre 2017. Ovisite.
,	ple 13 Décembre 2017: 0 Visité
۲	ole 14. Decembre 2017 : OVisite.
	e le 15 Décembre 2017 - 0 Viste
	o le 16 Récembre : 0 Visite
•	r le 18 Décembre : 0 Visite.
>	» le 19 Décembre: ovisite
¥	le 20 Décembre : 0 Visite
`	de 21 Decembre : o Visite
>	le 22 Décembre
5e	Permanence: 22 Decembre 2017
14	h30 -> 17h30
a 14 polar	e les documents requis à la regularité de la procedure DC
Ja et a	j'ai pris en Marge le Registre ainsi que les documents mis l'enquête publique.
Je:	n'a constaté de ninte a jour 22 x11, 2017 Etaicola Alves

Le 22 decembre 2017 à 17 heures 30
Le délai d'enquête étant expiré,
je soussigné, Dalla DA COTA ALVES, déclare clos le présent
registre qui a été mis à la disposition du public pendant 33 jours consécutifs, du 20 novembre au 22 decembre 2017, les permanences.
Curio Ande Ab heures SU à AB heures 30 ma
Sam. 2.12de <u>A</u> heures <u>— à 12 heures —</u> ywdi 7.12de 13 heures 30 à 16 heures 30 mg
Lundi 11.12de 15 heures 30 à 18 heures 30mm
vend 22 12de 14 heures 30 à 17 heures 30mn
Les observations ont été consignées au registre par 3 personnes (dont 2 fois (a mome (pages N° 3 à N° 5).
En outre, j'ai reçu / lettres ou notes écrites qui sont annexées au présent registre :
1 Lettre en date du 21.11. 2017 de M.m. S. SAGUEZ
2 Lettre en date du de M.
3 Lettre en date du de M.
4 Lettre en date du de M.

Dalorla

Jek 17